

		Jury 1	Jury 2	Jury 3	Jury 4	Jury 5	Jury 6	Jury 7
<b>14h00</b>	80 Haies U16F 076		Perche F + M		Longueur F.	Disque F.		
	100 Haies U16M 0,84							
<b>14h30</b>	100m Haies U18F 0,76						Javelot M.	Poids M.
	100m Haies JU.ES.SE.F 0,84							
	110m Haies U18.M 0,91							
	110m Haies U20M 0,99							
	110m Haies U21M.SEM 1,06							
<b>14h40</b>		Hauteur M.						
<b>15h10</b>	80m U16F puis U16M				Longueur M.			
<b>15h15</b>	100m CA.JU.ES.SE.F					Disque M.		
<b>15h30</b>	100m CA.JU.ES.SE.M			Tr. saut F.				
<b>15h50</b>	800m CA.JU.ES.SE.F						Javelot F.	Poids F.
	800m CA.JU.ES.SE.M							
<b>16h00</b>	1000m U16F puis U16M	Hauteur F.				Marteau F + M		
<b>16h15</b>	400m Haies CA.JU.ES.SE. F+M							
<b>16h35</b>	400m CA.JU.ES.SE.F			Tr. saut M.				
<b>16h40</b>	400m CA.JU.ES.SE.M							
<b>16h45</b>	200m CA.JU.ES.SE.F							
<b>16h50</b>	200m CA.JU.ES.SE.M							
<b>17h10</b>	1000m CA.JU.ES.SE.F							
<b>17h20</b>	1000m CA.JU.ES.SE.M							
<b>17h30</b>	Relais Medley Court TCF Mixte (100 Mas /200 Fem/300m Fem /400m Mas) TCM	Engagement des relais par mail wuttmann.vero@wanadoo.fr jusqu'au 03/10 23h59 Composition des équipes à déposer sur place avant 16h30						
<b>18h00</b>	Relais Medley Long 1200 / 400 / 800 / 1600 TCF TCM							

Minimes autorisés dans les équipes de Critérium. Lancers/Longueur/Triple Sauts : 6 essais

Inscriptions en ligne (athle67.athle.org) jusqu'au jeudi 03 octobre 23h59 . Aucune inscription sur place

Les athlètes doivent confirmer leur participation au moins 40 minutes avant l'épreuve. Désengagement automatique dépassé ce délai.

Engagement licencié hors 67: 5 euros à régler sur place (par épreuve) pour U16 / 10 euros pour les autres catégories

Contact : wuttmann.vero@wanadoo.fr

Modification possible des horaires le vendredi 04 octobre en fonction des engagements : Consulter le site athle67.athle.org

### La licence des participants doit être valide la veille de la compétition :

#### 2.1.4 Validité de la licence

La licence est valablement délivrée lorsque les étapes suivantes ont été effectuées :

1. Le licencié (ou son représentant légal lorsqu'il est mineur) a complété le formulaire en ligne sur son espace personnel (Espace Athlé), le Club l'ayant au préalable invité à s'y connecter après la création en son sein d'un nouvel « acteur » dans le SI-FFA.

Par le formulaire, le licencié ou la personne exerçant l'autorité parentale lorsqu'il est mineur :

- Indique sa discipline athlétique principale,
- Vérifie et/ou complète ces informations personnelles,
- Atteste avoir pris connaissance des conditions d'assurance,
- Atteste avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA,
- Réalise les conditions relatives à la prévention de sa santé (cf. ci-dessous)
- Accepte les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA.

2. Le Club valide la demande de licence.

La date de validité de la licence est celle du jour où le Club a effectué la validation de la demande. A défaut, la licence est considérée comme invalide, toute participation aux activités compétitives ou non, organisées ou autorisées par la FFA ou l'une de ses structures (déconcentrées et Clubs), est contraire à l'article 11.2 des Statuts de la FFA.

Chaque club est tenu de présenter 1 jury (officiel ou bénévole non diplômé) par tranche de 5 athlètes

**Pour la sécurité de tous, seuls les athlètes et le jury ne sont admis sur le terrain de compétition**